

Étude
de 3 cas
fictifs

COLLOQUE INTERNATIONAL
**L'APPLICATION
DU DROIT
DE LA CONCURRENCE
AU SECTEUR
NUMÉRIQUE**

Responsable scientifique : Anne-Sophie Choné-Grimaldi

**Gratuit pour les étudiant-e-s,
les universitaires
et les magistrat-e-s**

**Validé au titre
de la formation continue
des avocat-e-s (8h)**

JEUDI 17 NOVEMBRE 2016
salle des conférences // bâtiment Max Weber

langues de travail : anglais et français



informations et réservations : bit.ly/29JiceQ

UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE

200 avenue de la République | 92001 Nanterre Cedex | Tél. 01 40 97 72 00 | www.u-paris10.fr

09h00 Allocutions d'ouverture

- Jean-François Balaudé, *Président de l'université*
- Manuella Bourassin, *Directrice du CEDCACE*
- Saïd Souam, *Economix, Axe DIRIS*
- Anne-Sophie Choné-Grimaldi, *Professeure de droit privé*

CAS 1 - Les moteurs de recherche

Cas 1 : search engine

Sous la présidence de Laurence IDOT Professeure à l'université Paris II



09h15 Ouverture de la session work - Présentation du cas

- Rapport d'économie : Marc BOURREAU *Professeur à Telecom ParisTech*
- Rapport chinois : Thomas CHENG *Professeur à l'université de Hong Kong*
- Rapport japonais : Hiroko NAKAGAWA *Professeure à l'université de Sapporo*
- Rapport américain : Allen GRUNES *Konkurrenz Group*
- Rapport européen (Belgique/ France) : Nicolas PETIT *Professeur à l'université de Liège* et Lauren LEBLOND *Maître de conférences à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense*
- Débat avec la salle

11h40 Rapport de conclusion Laurence IDOT

12h00 Pause déjeuner



Composition du comité scientifique :

Anne-Sophie Choné-Grimaldi

Professeure de droit à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense

Laurence Idot

Professeure de droit à l'Université Paris II

Saïd Souam

Professeur d'économie à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense

Inscription :

as.chonegrimaldi@u-paris10.fr